

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 17 mai 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 28 mai 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 mai 2019

COHESION SOCIALE INSERTION – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DE NIORT POUR LA PERIODE 2019-2020 CONCERNANT LA MISE EN OEUVRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Marie-Chantal GARENNE à Anne-Lydie HOLTZ, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Agnès JARRY à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Jacqueline LEFEBVRE, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Michel SIMON à Elisabeth MAILLARD

Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Didier DAVID, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Rose-Marie NIETO, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Elisabeth BEAUVAIS, Marie-Christelle BOUCHERY, Charles-Antoine CHAVIER, Marie-Chantal GARENNE, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 27 MAI 2019

COHESION SOCIALE INSERTION – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DE NIORT POUR LA PERIODE 2019-2020 CONCERNANT LA MISE EN OEUVRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

Madame **Dany BREMAUD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'Etat, la Communauté d'Agglomération du Niortais, l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et le Centre Hospitalier de Niort, se sont engagés, le 3 décembre 2018, à mettre en œuvre un Contrat Local de Santé (CLS), à l'échelle du territoire du Niortais.

Renvoyant à une action publique volontariste et suite à un diagnostic territorial, le CLS a pour ambition, dans le respect des objectifs poursuivis par le Projet Régional de Santé (PRS) de l'ARS :

- de renforcer l'accès aux soins et le maillage d'une offre de services adaptée sur le territoire du Niortais ;
- d'améliorer l'articulation des politiques menées tant en matière de santé que d'action sociale et médico-sociale ;
- de faire évoluer l'organisation des soins ambulatoires et réduire les inégalités sociales et territoriales en ce domaine ;
- de coordonner, par une meilleure coopération entre les acteurs de santé, le soutien en direction des publics les plus en difficultés ou en perte d'autonomie ;
- d'amplifier les actions de prévention et de promotion de la santé en direction de la petite enfance et des jeunes ;
- d'optimiser la prise en charge de la santé mentale, par l'animation d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) ;
- d'agir sur les déterminants de la santé pour développer un environnement favorable à la santé (logement, cadre de vie, aménagement urbain, transports, qualité de l'air...).

En réponse à ces ambitions, la Communauté d'Agglomération du Niortais a sollicité, sur proposition de l'ARS, le Centre Hospitalier de Niort, afin d'être accompagnée, par l'intermédiaire d'une mission de coordination, dans la réalisation d'un plan d'action prioritaire.

A ce titre et grâce à cet appui technique, différentes "fiches-programmes" ont, d'ores et déjà, été déclinées au cours du premier semestre 2019, à savoir, notamment :

- la formalisation, dans le cadre de la préparation du projet de PADD du SCoT, d'une cartographie des besoins à satisfaire en matière d'offres de soins de premier et de second recours, tant en milieu urbain que péri-urbain ou rural ;
- l'organisation d'une concertation locale autour de projets de regroupements de professionnels de santé sur différents espaces du territoire ;

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190527-C65-05-2019-DE Date de télétransmission : 28/05/2019 Date de réception préfecture : 28/05/2019
--

- la préparation du lancement de l'expérimentation « Territoire Santé Solidaire » visant à proposer une « complémentaire santé » de qualité ;
- l'accompagnement de la dynamique « ambassadeurs santé environnement » par le biais d'une "Evaluation d'Impacts sur la Santé" de la rénovation des pieds d'immeubles du quartier du Pontreau ;
- une participation aux travaux du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI), au travers du groupe « vie étudiante » ;
- le renforcement du partenariat entre les acteurs du CLS et ceux impliqués dans le déploiement du volet « santé » du Contrat de Ville 2015-2020, en direction des quartiers prioritaires.

Il a été également créé, au titre de la gouvernance de ce nouveau dispositif, un Groupe territorial d'élus communautaires et municipaux, reconnu comme lieu de coordination intercommunal et force de propositions.

Aussi, dans le but de poursuivre l'animation de ce programme, il est proposé de prolonger, pour la période 2019 - 2020, cette mission de coordination et de renouveler la convention technique et financière afférente, associant la Communauté d'Agglomération du Niortais et le Centre Hospitalier de Niort.

Pour le financement de cette prestation, la Communauté d'Agglomération du Niortais prévoit de verser au Centre Hospitalier de Niort la somme de 50 000€ et de percevoir 15 000 € en provenance de l'ARS, pour une dépense nette de 35 000 € telle qu'inscrite au budget 2019.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président à signer avec le Centre Hospitalier la convention technique et financière pour la période 2019 - 2020, telle qu'annexée à la présente délibération,
- Autoriser la dépense de 50 000€ au bénéfice du Centre Hospitalier de Niort et la perception d'une recette de 15 000€ provenant de l'ARS, pour une dépense nette de 35 000€, prévue au Budget Primitif 2019,
- Autoriser le Président à signer tous documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190527-C65-05-2019-DE
Date de télétransmission : 28/05/2019
Date de réception préfecture : 28/05/2019